

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Générations : aînés |
| Herausgeber: | Société coopérative générations |
| Band: | 37 (2007) |
| Heft: | 12 |
| Artikel: | Familles recomposées : drôle de Noël pour Mamy et Papy |
| Autor: | Rey, Marylou |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-826980 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Familles recomposées

Drôle de Noël pour Mamy et Papy

Quand un couple se recompose, c'est tout le paysage familial qui s'en trouve chamboulé. En plus des demi-frères et des quasi-sœurs, les «vrais» grands-parents voient débarquer une série de «beaux-grands-parents». Comment s'y retrouver dans cette smala? Et comment éviter les drames à Noël?

«**C**ette année, mon fils passera Noël dans sa nouvelle belle-famille. Je suis un peu déçue, bien sûr, mais ce n'est pas grave, il m'a promis de venir me trouver le 2 janvier avec les petits-enfants.» Marie-Claire, 62 ans, fait bonne figure, elle a pourtant le cœur gros. Juste après le divorce de son fils, elle s'est beaucoup occupée de Samuel et Lise, 6 et 4 ans à l'époque. «C'est un tel plaisir de les gâter. Je n'ai jamais eu les moyens de le faire avec mon garçon.» Depuis que son fils s'est remis en ménage avec une compagne qui a elle-même un enfant d'un premier mariage, Samuel et Lise voient moins souvent leur père et encore plus rarement leur mamie de Neuchâtel. «Ils vivent chez leur maman à La Chaux-de-Fonds. Comme les grands-parents maternels habitent juste à côté, c'est normal que je m'efface un peu.»

Pas facile pour les grands-parents de savoir comment se comporter dans les familles recomposées. Il leur faut une belle ouverture d'esprit et un bon sens de l'adaptation pour créer des liens avec des petits-enfants qui ne sont pas les

leurs. Pas facile non plus de comprendre ces lignages et ces alliances. Ils font intervenir des kyrielles de personnages avec des liens si emmêlés qu'on croirait du Tolstoï. Mieux vaut s'accrocher et s'y habituer car, à en croire les statistiques, les tribus patchwork vont encore se multiplier. «Je vois tous les jours

la rescosse juste après le divorce. Elle s'est décarcassée, toujours disponible quand son fils avait besoin d'elle pour materner Samuel et Lise. Puis la vie s'est peu à peu réorganisée et elle s'est trouvée recalée à l'arrière-plan du paysage familial. Comme ses petits-enfants sont rayonnants et pleins de vitalité, elle accepte ce second rôle avec sagesse. Tous les grands-parents n'ont pas son abnégation.

Quand ils se retrouvent exclus ou isolés, certains retournent leur souffrance contre le nouveau conjoint. D'autres lèchent leurs plaies dans leur coin.

«Selon les statistiques, les tribus patchwork vont encore se multiplier.»

des grands-mamans qui viennent chercher leur petit-enfant à la sortie de l'école pour remplacer les parents qui sont en train de se séparer, témoigne Chantal, maîtresse d'école enfantine à Vouvry (VS). Elles sont discrètes et elles ne se plaignent jamais.» Même quand le divorce se passe mal, elles parviennent à ne pas s'en mêler. Elles se mettent en quatre pour s'occuper des petits-enfants et leur donner les kilos d'affection dont ils ont besoin dans ces moments de crise.

C'est un peu ce qui est arrivé à Marie-Claire. Elle a été appelée à

Les oubliés de l'histoire
«J'ai constaté que la rupture du lien avec les petits-enfants est plus fréquente dans les familles recomposées, explique Norah Lambelet Krafft, fondatrice de l'Ecole des grands-parents, à Lausanne. Mais ce qui me surprend le plus, c'est que la majorité des aînés n'osent pas parler de ces mises à l'écart. Comme si c'était tabou.» A peine une allusion à la bru délaissée qui



Bab.ch

Le saviez-vous ?

- **Divorce** En Suisse, plus de quatre mariages sur dix se terminent par un divorce et un divorcé sur deux se remarie.
- **Descendance** La moitié des divorces implique des enfants mineurs qui ont en général entre 5 et 14 ans.
- **Remariage** Les familles «décomposées» ne le restent pas très longtemps puisque plus d'un conjoint sur deux se remarie dans les années suivantes.
- **Lignage maternel** En cas de problème, les parents de la mère sont deux fois plus souvent mis à contribution que ceux du père.
- **Lignage paternel** Dans les familles conventionnelles, seuls 43% des descendants déclarent un attachement fort au lignage paternel. Ce chiffre tombe à 23% auprès des enfants du divorce.

Source: *Familles en Suisse: les nouveaux liens*, Jean Kellerhals, Eric Widmer, Collection Le savoir suisse, 2005.

prend sa revanche sur l'ex-mari en écartant les grands-parents paternels. Ou un commentaire peu charitable sur ces bambins, pièces rapportées par un nouveau conjoint, qui n'aiment que les frites et mettent sans arrêt les coudes sur la table... «Lors d'un divorce, les grands-parents sont les grands oubliés de l'histoire, précise la Lau-sannoise. Et non seulement ils sont oubliés, mais cette rupture peut représenter une souffrance très réelle. Ils sont alors plongés dans un profond désarroi ne savent pas quelle attitude adopter.» Si les grands-parents hésitent à parler ouvertement de cette souffrance, les sociologues ont tout de même réussi à cerner une partie du ➔

→ phénomène. Ils ont observé que dans les familles recomposées, l'attachement au lignage paternel est mis en danger une fois sur deux. Comme dans la famille gigogne de Sylvia et de son nouveau compagnon où les parents de l'ex-mari ne voient pratiquement plus leurs petits-enfants. Il faut toutefois préciser qu'au fil des recompositions, leurs garçons issus de trois lits différents totalisent douze grands-parents. Comment s'y retrouver dans une telle collection d'aïeuls ? «Ça s'est fait tout seul, raconte Sylvia. Et même si ça chauffe parfois, la smala sert les coudes.» Et à Noël ? «Tous les grands-parents mettent un soin infini à se montrer égalitaires. Il n'y a jamais la moindre trace d'injustice.»

Organiser les agendas

Ce souci d'égalité est une constante dans les familles recomposées. Véronique, 29 ans, s'en souvient. Dans sa fratrie, les cinq enfants ont toujours reçu exactement les mêmes cadeaux. «Les beaux-parents, les grands-parents, nos oncles et tantes respectifs nous ont toujours traités à la même enseigne. En fait, moi j'appréhendais la fin décembre à cause du stress que les fêtes provoquaient chaque année. J'avais trois ou quatre Noëls à fêter en Suisse et à l'étranger. C'était hypercompliqué, mais ça marchait et je voyais toutes les branches de

la famille pendant les vacances.» Aujourd'hui, Véronique est enceinte. Sur le berceau de son futur bébé, une douzaine de grands-parents en ligne directe, indirecte ou très indirecte vont se pencher, tous ravis et enchantés de voir arriver le premier petit-enfant de la tribu. Véronique parviendra-t-elle à organiser des visites groupées ? Car si elle adore sa grande famille, elle n'a pas envie de se faire envahir par elle. Alors, elle organisera, négociera, agendra, comme l'ont fait ses parents avant elle.

«Nous choisissons les cadeaux pour qu'il n'y ait pas d'injustice.»

Compliqué, certes, mais efficace pour sauvegarder les attachements familiaux. C'est d'ailleurs la règle de base que suggère le pédiatre lausannois Nahum Frenck, spécialiste réputé de thérapie familiale à Lausanne. «Tout doit être géré au millimètre près. Pas seulement pour les fêtes de Noël. Prenez un grand-parent qui a l'habitude d'emmener ses petits-enfants au cirque Knie. Peut-être que les parents du nouveau conjoint ont eux aussi cette habitude. Avant d'acheter les billets, il importe donc que les deux conjoints vérifient chacun de leur côté ce que leurs ascendants prévoient. Il faut synchroniser les agendas, négocier.

Et le droit de visite ?

Dans son Ecole des grands-parents, Norah Lambelet Krafft a rencontré un couple mis sur la touche après un divorce. «Comme ils habitent en France, où il existe une loi sur le droit de visite des grands-parents, ils ont ouvert une procédure devant le juge. Et ils ont obtenu gain de cause. Désormais, ils ont le droit de voir leurs petits-enfants en Suisse quatre fois par année. Mais seulement pendant 2 heures. De plus, les parents sont toujours présents pendant les visites. Je vous laisse imaginer la scène ! Dans leur cas, la décision judiciaire n'a fait que compliquer une situation déjà très tendue.» Pas vraiment un argument pour rédiger une loi semblable en Suisse... Mais peut-être un argument pour encourager les grands-parents à prendre la parole sur ce sujet sensible, non ?

C'est long mais c'est le seul moyen de développer des relations harmonieuses et respectueuses.»

Déconseillé, donc, de laisser libre cours à l'improvisation. Il s'agit de se consulter et de trouver des arrangements. Comme le fait Paula, 73 ans, à Bussigny (VD). Elle s'est beaucoup occupée de ses deux petits-enfants, Romain et Lucie, lorsque sa fille s'est séparée de son premier compagnon. «Ils avaient alors 5 et 7 ans. Ma fille a été extrêmement courageuse et elle a fait le maximum pour que les enfants

ne souffrent pas inutilement. Puis elle s'est remise en ménage avec le père de Maëlle et Johanna. Ces deux petites sont adorables et je les aime beaucoup... Pas autant que Romain et Lucie, bien sûr, parce que ces deux-là sont mes petits-enfants et que je les aime d'un amour particulier !» Et à Noël, comment faites-vous ? «Nous choisissons les cadeaux pour qu'il n'y ait pas d'injustice entre les quatre petits-enfants. Pour les anniversaires, c'est un peu différent. Nous avons obtenu carte blanche de la part des parents pour gâter nos petits-enfants à nous. De leur côté, les deux filles sont gâtées par leurs grands-parents. Je suppose que cela assure un certain équilibre.»

Chacun son rôle

L'égalitarisme a effectivement ses limites. Des rééquilibrages subtils sont bienvenus pour empêcher de fragiliser les liens les plus forts. Et quand bien même des relations magnifiques voient parfois le jour avec les pièces rapportées, elles sont rarement aussi privilégiées et complices que celles qui se développent dans les lignages de sang. «Il leur manque un bout d'histoire commune», résume Norah Lambelet Krafft. A cet égard, le choix des surnoms affectueux que la marmaille donne aux papys et mamys est révélateur. Dans la famille de Sylvia comme dans celle de Véronique ou de Paula, les enfants ap-

pellent les «beaux-grands-parents» par leur prénom alors qu'ils ont une série de diminutifs tout miel pour leurs descendants en ligne directe. Là encore, ces tribus ont tout juste puisqu'elles appliquent une autre règle d'or que Nahum Frenck conseille aux familles reconjuguées: respecter le degré de parenté de chacun. «C'est une très mauvaise idée de vouloir jouer au parent avec l'enfant du premier lit de son conjoint. Il faut soigneusement respecter la place de chaque branche dans l'arbre familial. La même logique s'applique à la première génération: c'est donc une erreur pour le «beau-grand-parent» de se comporter comme un «vrai» grand-parent. Ça a l'air tout bête, mais rien n'est plus dysfonctionnel que ces confusions de rôles qu'on appelle dans notre jargon des «rôles de substitution». Chaque fois que j'ai vu ces confusions, elles ont débouché sur des situations qui ont généré des souffrances.»

Cette hiérarchie affective se vérifie dans la famille de Sylvia, 49 ans. Récemment, quand son fils Yannick a fait des bêtises à l'école de recrues, c'est le papy de sang qui lui a passé un savon. Les «beaux grands-parents» ont plutôt tenté de lui trouver des excuses. Même scénario avec un autre grand-père maternel: «Il est parfois dur avec son vrai petit-fils Lionel, alors qu'il sera nettement plus rond et compréhensif avec Yannick», constate la maman. Tout se passe comme si le lien de sang autorisait une relation plus exigeante. Le lien de cœur, lui, suppose plus de retenue. Une sorte de loyauté transgénérationnelle, selon Nahum Frenck. Le pédiatre parle d'expérience puisqu'il pratique la thérapie familiale depuis trente ans. Il en a vu défiler des familles en détresse. Des cas douloureux, voire des violences. Des empoignades musclées pour des problèmes d'héritage. Des marmites de rancœurs qui ont mijoté pendant des années. Et, bien sûr, des usurpations de rôles.

«Au fil des années, je me suis rendu compte que parmi les fa-

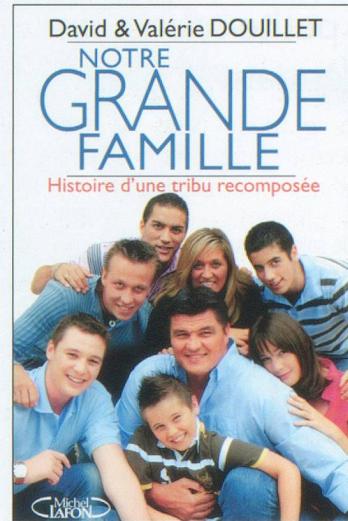
milles qui viennent dans ma consultation, quatre sur cinq sont reconjuguées», confie le pédiatre. Une ministatistique qui a de quoi ébranler la vision idyllique des tribus patchwork.

La police s'en mêle

La réalité est souvent moins rose. Comme chez Michelle, 40 ans. Durant son enfance, son père a brillé par son absence et Michelle en a nourri un ressentiment tenace. Quand elle voit ce même père développer une relation fantastique avec son fils Maxime, elle est tellement jalouse qu'elle s'arrange pour couper les ponts avec lui. Quelques années plus tard, Maxime devenu adolescent fait une fugue. Panique à bord. Le téléphone sonne dans toutes les branches de la famille recomposée, en vain. Michelle «oublie» d'appeler son père avec qui elle refuse tout contact. Et c'est évidemment là que Maxime s'est réfugié. «J'ai eu plusieurs cas de ce genre, explique Nahum Frenck. Quand un enfant fugue, je dis toujours aux parents et aux policiers impliqués dans l'affaire d'aller le chercher chez le grand-parent avec qui ils sont en froid. Et j'ai souvent mis dans le mille.» Une preuve de plus de l'importance des grands-parents et de leur rôle rassurant dans la tourmente affective de la séparation. Les exclure, c'est rompre le fil rouge, c'est aussi se priver des anecdotes du passé dont l'histoire familiale a tant besoin pour créer son identité et sa légende dorée. C'est ce rôle-là que Norah Lambelet Kraft tente de mettre en valeur et de renforcer par son Ecole des grands-parents. Ce rôle-là aussi que Christiane Collange vient de raconter dans *Sacrées Grands-Mères*, un livre pétillant sur l'âge d'or des supermamys qui ont un cœur gros comme ça et de la place pour des ribambelles de petits-enfants. Elle-même en a seize! Treize de sang et trois de cœur. Et de l'affection en réserve pour les arrière-petits-enfants qui s'annoncent. ■

Envie de lire?

Notre Grande Famille, Histoire d'une Tribu recomposée, David et Valérie Douillet, Editions Michel Lafon (septembre 2007).



Dans ce livre, David et sa femme racontent leurs six rejetons, les contacts rétablis avec les «ex» et même avec les grands-parents fâchés ou inconnus qui ont miraculeusement accepté de renouer des liens familiaux. Une histoire qui parfaite qu'on ne peut s'empêcher d'y sentir la patte d'une entreprise de marketing people.

Sacrées Grands-Mères!, Christiane Collange, Editions Robert Laffont (septembre 2007).

D'un optimisme invétéré, elle raconte ces rencontres avec des dizaines de mamys-boomeuses françaises. A ces yeux, c'est aujourd'hui leur âge d'or car elles ont souvent une excellente santé, des moyens financiers intéressants et leur enfant a souvent besoin d'elles pour baby-sitter la marmaille.

Envie d'en parler?

Ecole des grands-parents, Place de la Riponne 5, 1005 Lausanne, tél. 021 311 13 39, egplausanne@bluewin.ch ou norah.lambelet@freesurf.ch

D' Nahum Frenck, CIMI, Consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale, Lausanne, www.cimi.ch